



Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Janvier 2023



Dossier: 1870-1871 : une guerre oubliée

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Remerciements</i>	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

<i>Horaires mairie</i>	4
<i>Coordonnées mairie</i>	
<i>Journée des encombrants</i>	
<i>Adil</i>	
<i>Nos seniors</i>	4
<i>Déchèteries : Horaires d'ouverture</i>	5
<i>Assistants maternelles</i>	5
<i>N° d'urgence</i>	5

Infos Mairie

<i>Nouveaux habitants</i>	6
<i>Carnet rose</i>	6
<i>Mariages</i>	6
<i>Ils nous ont quittés</i>	6
<i>Urbanisme</i>	6
<i>Evacuation d'arbres</i>	7
<i>Les vitres font peau neuve</i>	7
<i>Les coupures de l'été</i>	8
<i>Epareuse</i>	9
<i>Ecole Claude Duneton</i>	9
<i>Route du Got et la Doradie</i>	10 et 11
<i>Lampadaires solaires</i>	11
<i>Le mur de la mairie</i>	11
<i>Le pont de la Ramade</i>	12

<i>Le lavoir de la Teulière</i>	12
<i>Remise de la gerbe</i>	13
<i>Pose de la plaque 1870-1871</i>	13 et 14
<i>Travaux de fouilles archéologiques</i>	15 à 19
<i>Des sorciers dans la rue</i>	21

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

<i>La rentrée des classes</i>	20
-------------------------------------	----

Infos Com Com

<i>Bellovic et la Com Com</i>	22 et 23
<i>PLUi</i>	24

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

<i>Noailhac un village qui se visite</i>	25
<i>Concert vocal dans l'église</i>	25
<i>Un retour tant attendu</i>	26 à 28
<i>Un concert entre amis</i>	29
<i>Des contes</i>	29

News des associations

<i>Noailhac Mémoire et Patrimoine</i>	30
<i>Une soirée châtaignes réussie!</i>	31

DOSSIER Une guerre oubliée

1870-1871

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

Chers habitants : c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la plume pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et une joyeuse année 2023. Cette année 2022 fut encore un peu compliquée.

Merci à tous ceux qui bénévolement à coups de sécateurs, débroussailleurs et tronçonneuses entretiennent les sentiers ruraux de notre commune tout en ramassant les indécidables laissées par d'autres.

Merci à tous les habitants forts nombreux qui appellent les divers opérateurs lors d'événements de type coupure d'eau, d'électricité ou encore de téléphonie sans appeler en priorité la mairie.

Merci encore à tous ceux qui ramassent les animaux errants, les sauvant ainsi d'une mort certaine et s'en occupent tout le week-end avant d'aller les apporter à la fourrière. Merci aussi à ceux qui préviennent l'agriculteur dont le bétail erre sur la voie publique résolvant ensemble ces événements.

Merci à tous ceux qui en cas de tapage nocturne contactent la gendarmerie. Merci à tous ceux qui prennent le temps de réfléchir un petit peu avant d'attraper leur téléphone et n'appellent pas à des heures indues ou le week-end pour des événements non urgents qui peuvent parfaitement attendre le lundi pour être réglés.

Merci à tous les habitants qui tentent de résoudre les soucis du quotidien sans faire intervenir systématiquement le maire et suivent les informations d'urgence simplement sur panneau pocket sans décrocher leur téléphone ou arriver directement au domicile du maire pour tout problème.

Cela me permet d'être disponible pour toutes les urgences réelles.

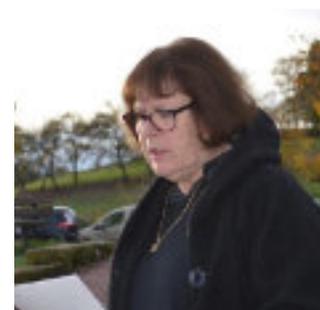
Un immense MERCI à tous !

Le conseil municipal tout entier se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et nous aurons le plaisir de nous retrouver le 15 janvier à 16h30 pour fêter l'an nouveau.

Remerciements - Félicitations

Lors du 11 novembre nous avons pu découvrir une magnifique exposition. Je remercie le Souvenir Français et Madame Daurat pour les 12 Kakémonos expliquant les événements.

Mais dans cet écrit je tiens surtout à remercier et féliciter notre super historienne locale : **Madame Dominique Mézan**. Son important travail de recherches tant de documents que d'objets a permis de rendre vivants nos six combattants de Noailhac. Elle a réussi à les rattacher à des hameaux de la commune et à des familles encore existantes. Vous découvrirez le résultat dans ce Noailhac Info . Bonne lecture.



Mme Dominique Mézan

Infos pratiques

Mairie de Noailhac Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi 10h00 - 12h00
ou

Sur rendez-vous

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
noailhac19.mairie@gmail.com

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

La journée des encombrants

Le mardi 4 avril 2023

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

adil19@wanadoo.fr

Nos seniors

Comme tous les ans, avec le Noailhac Info, nos seniors ont reçu un petit panier de gâteries. Au printemps nous les réunirons pour un repas festif, reprenant cette tradition que le Covid nous avait fait stopper. Ce repas aura lieu à la salle des fêtes au printemps 2023.

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Nounous

Mme Eliane COUPE

La Doradie

Tél : 05 55 25 33 51

Mme Fabienne TERRIEUX

La Cisterne

Tél 05 55 84 09 77

06 88 50 37 99

Mme Laura RUIZ

Garde d'enfant à domicile

07 69 44 84 19

LES N°D'URGENCE :

15: SAMU

17:POLICE/GENDARMERIE

18:SAPEURS-POMPIERS

112: URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Nouveaux habitants

Pauline ARNOU et Alexis LARGEAS
2 Place d'Astorg

Carnet rose

Louis COUPÉ fils de Mickaël COUPÉ et
Honorine MAZUR

Mariages

Guillaume RICONIE et Marie HIRTZ
le 2 juillet 2022
Ludovic MARCHIORO et Anne-Marie BATAILLE
le 13 août 2022

Ils nous ont quittés

Noëlle SOULIÉ décédée le 3 juillet 2022
Jean-Marie JALADI décédé le 19 juillet 2022
Jean ROMAIN décédé le 14 août 2022
Jean-Bernard FADAT décédé le 3 octobre 2022
Pierre DELPRAT décédé le 8 octobre 2022

Urbanisme

Certificats d'urbanisme opérationnels accordés

ORPI IMMOBILIER, Orgnac, terrains
constructibles
HUMAN IMMOBILIER, Orgnac, terrain
constructible

Permis de construire accordés

Mickaël COUPÉ, La Rochette d'Orgnac,
construction maison habitation

COMMUNE DE NOAILHAC,
auvent souterrain Orgnac

Déclarations préalables accordées

Mathieu LAFFAIRE, Chemin de Chauffingeal, restauration maison
David HENRI, Orgnac, pose des huisseries
Fanny BORDAS, Impasse de la Rougerie haut, pose de panneaux
photovoltaïques
Jacques BREUIL, Lon, remplacement huisseries
Marie-Jeanne MONASSIER, Route des Crêtes, création carport
Jean SAULLE, Les Baladières, remplacement huisseries

Evacuation d'arbres à la station de relevage

Après le gros orage du jour des élections, des troncs d'arbres s'étaient coincés au-dessus du pont de la station de relevage. Il fallait les évacuer car en cas de nouvel épisode de pluie intense ils auraient pu soit bloquer l'évacuation des eaux au pont soit pire embarquer le pont. Toutefois nous avons un léger souci car le tracteur de la commune était un peu trop gros pour ce sentier.

Heureusement Jean-Luc Hilaire est venu à notre secours avec un petit tracteur et en une bonne heure les troncs ont été évacués libérant le lit de la rivière. Merci à Jean-Luc et à Patrick.



Les vitres font peau neuve

Le conseil municipal avait décidé qu'il était temps de donner un coup de propre aux vitres hautes de la mairie, de l'école, de la salle polyvalente et de la salle des fêtes.

Nous avons sollicité trois devis et M. De Bock de Cosnac a remporté le marché. Nous avons eu ce contact grâce à la mairie de Ligneyrac qui utilise ses services pour leur salle des fêtes. Marie-France nettoie les vitres basses mais elle ne peut pas atteindre les parties hautes.

Maintenant tout rutil et en à peine une matinée le travail a été effectué.



Les coupures de l'été

Jeudi 4 août une canalisation d'alimentation en eau potable du bourg de Noailhac se casse. Plus d'eau au bourg pendant plus de quatre heures. Rien de grave mais un peu fatiguant pour la Bastidie, et les loueurs de gîtes.

Suite à cet événement et surtout à la remise en eau, le relais de la Bitarelle se met en sécurité. Du coup toute la route des Crêtes se retrouve sans eau, Cognac, Haut la Côte également. Il a fallu remettre chaque secteur en eau lentement et en purgeant.

En attendant la population ne cesse de réclamer des nouvelles bloquant totalement la ligne de la Mairie et le téléphone portable. Nous ne pouvions avoir des informations de la Saur qui était du coup dans l'incapacité de nous joindre. Au fur et à mesure où nous avons eu des informations nous vous avons informé sur **Panneau Pocket**. Ce système permet en effet de tous vous informer sans bloquer les lignes téléphoniques et en temps réel et en faisant des économies de CO2. Si la mairie ne vous met rien sur le site c'est qu'elle ne sait encore rien. A vous d'être raisonnable, de ne pas encombrer le réseau téléphonique et **surtout de télécharger Panneau Pocket** : gratuit pour vous !!

Le vendredi l'eau revient enfin sur les hauteurs et une autre canalisation saute dans le bourg vers 15h. Il a fallu plus de 36 heures de travail acharné aux équipes de la Saur pour dépanner le bourg !! Cette équipe a débouché à plus de deux heures du matin et l'eau est revenue. La remise sous pression s'est bien passée et seule la Mairie n'avait toujours pas d'eau lundi matin !! (une purge avait été oubliée !)

J'attire vraiment votre attention sur le fait qu'il convient d'appeler **l'opérateur gérant les pannes (eau, électricité, téléphonie) et non la Mairie** qui n'a pas les compétences pour réparer et de vous informer grâce à Panneau Pocket.

Merci à la Saur pour la gestion de cet imbroglio un peu compliqué.



Notre épareuse tombe amoureuse

Comme vous pouvez voir sur la photo notre épareuse est tombée amoureuse de la cabine du tracteur. Elle a bien failli esquisser au passage notre cantonnier. Il n'y aura donc pas de nettoyage des bas-côtés de la commune car cet événement s'est produit en début de travail.

Nous faisons marcher l'assurance, l'expert est passé et maintenant nous attendons le devis du réparateur.



Ecole Claude Duneton

Au sein de notre RPI il y a l'école de Noailhac et l'école de Lagleygeolle. Ce village a par ailleurs le bonheur d'avoir vu naître un écrivain : Claude Duneton. Il a aussi enseigné le français et l'anglais au CEG de Meyssac dès 1959. Bien des Noailhacois ont été ses élèves et gardent de lui un excellent souvenir.

En ce début du mois de Septembre l'école de Lagleygeolle a été baptisée Claude Duneton en mémoire de cet enfant du pays et en présence de nombreux officiels tant de l'état que de l'éducation nationale. De nombreux habitants étaient présents ainsi que le fils de Claude Duneton.



Route du Got et la Doradie

L'obligation d'entretenir un réseau de voies communales assez dense est un sujet récurrent pour les communes rurales.

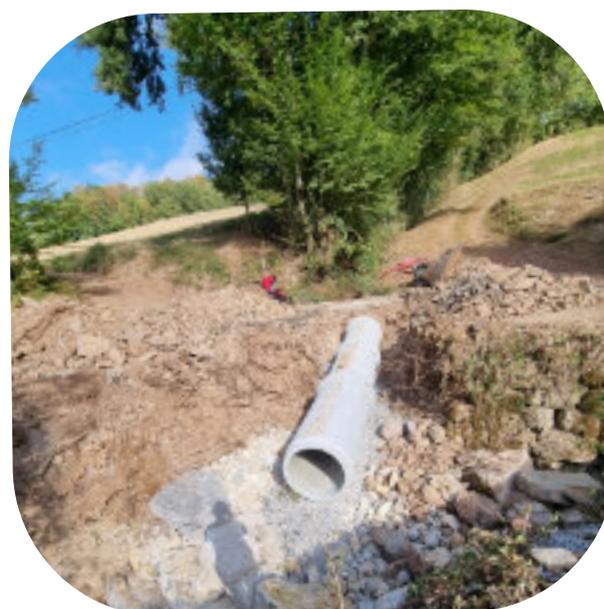
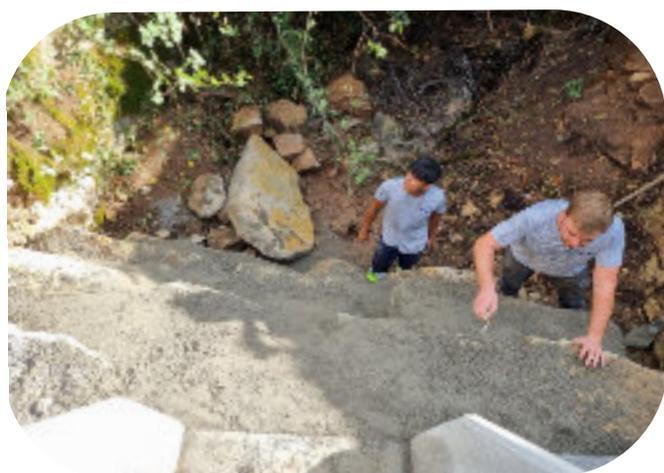
Cette année encore la municipalité de Noailhac consacre un budget important à ses travaux routiers. Le marché a fait l'objet d'un appel d'offres conduit avec Corrèze Ingénierie, et une attribution à l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 90.390 € TTC.

Deux secteurs étaient concernés :

la réfection des trottoirs et de la voirie du lotissement de la Doradie,



l'élargissement d'une partie du Chemin du Got avec reprise de la chaussée.

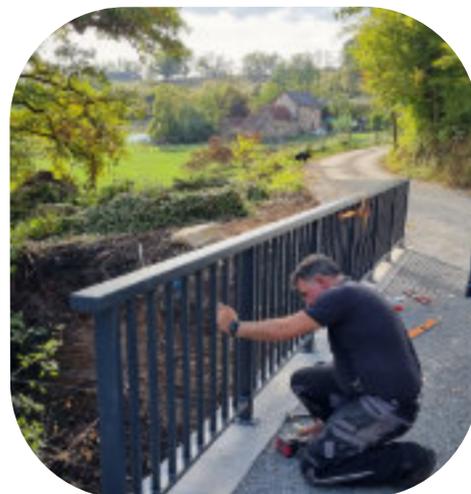


VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

La commune a financé ce programme de voirie 2022 sur son budget d'investissement, complété par une dotation de l'État pour l'Équipement des Territoires Ruraux à concurrence de 45 % du coût Hors Taxes, soit 33.896,65 €, ainsi que par une subvention de 6.000 € du Département de la Corrèze pour les travaux sur voirie communale.

Par ailleurs le département a refait entièrement la CD38E2, et fin octobre a réparé les éboulements le long de la route de Turenne.



Deux lampadaires solaires



Deux lampadaires solaires ont été installés dans notre commune. Il s'agit de tests afin de voir s'ils remplissent leurs fonctions durant tout l'hiver. Ces lampadaires ont été trouvés grâce à l'étude effectuée par Monsieur Leroux que nous tenons à remercier et installés à Leygone et au dépôt des poubelles en bas du bourg.

Le mur de la mairie a pris du ventre !

Grâce à l'œil acéré de Mickaël Coupé, nous nous rendons compte que le mur de la Mairie juste à la hauteur des cars a pris sérieusement du ventre. Francis Lestrade appelé en urgence envoie aussi sec José pour cimenter les pierres qui bougent afin d'éviter tout accident. Toutefois ce ventre de grossesse est dû aux racines des arbres qui poussent gentiment le mur. Nous ne ferons les travaux qu'à une période de grandes vacances afin de pouvoir opérer en toute sécurité et surtout sans enfants. Merci à l'entreprise Lestrade pour son efficacité dans l'urgence.



Le pont de la Ramade

Ce pont donnait des signes de faiblesse avec sa rambarde un peu fatiguée. Un camion fou a trouvé la solution en se lançant dans la montée de la VC6, interdite au plus de 12 tonnes, et en venant piquer sa remorque sur le pont. Stoppé net dans son élan, il reste à cheval sur le parapet du pont. Le chauffeur très rapidement vient réparer les pierres descellées et le parapet en bois est dorénavant tout neuf !

Les transports scolaires ont été déviés le temps qu'une grue vienne remettre sur la route remorque et tracteur. Les gendarmes assurent la non-circulation.



Le lavoir de la Teulière

Depuis notre élection nous avons décidé de refaire le toit de la Teulière. Un arbre venant de chez Coudert a décidé de nous faciliter le travail en tombant sur le lavoir. Jean-Louis Coudert avec beaucoup de gentillesse enlève son arbre et répare la pile du pont. Il nous reste à refaire le toit.

Merci à M. Coudert pour son intervention efficace et rapide.



Remise de la gerbe au monument aux morts

Lors de la « fête votive » selon la tradition , la messe en l'église Saint-Pierre a été suivie d'une cérémonie au monument aux morts et d'un apéritif offert par la municipalité.



Pose de la plaque 1870-1871 au monument aux morts

En concertation avec le Souvenir Français, la commune de Noailhac avait organisé le 11 novembre une cérémonie particulière, pour honorer la mémoire des soldats morts durant la guerre de 1870-1871.

Dans cette perspective, la municipalité avait fait ériger une stèle au monument aux morts, portant les noms gravés des six soldats de Noailhac morts lors de ce conflit meurtrier bien que relativement court. .



Infos mairie

La stèle a ainsi été inaugurée au cours de la cérémonie, avec un rappel du parcours de ces jeunes soldats enrôlés dans les bataillons des « Mobiles de la Corrèze ».

Madame le maire de Noailhac, Caroline de Paysac, et Madame Daurat, Déléguée générale de la Corrèze pour le Souvenir Français, ont ranimé une flamme du souvenir, relayant aussi les messages du ministère des Armées, de l'Union française des associations de combattants (UFAC) et du Souvenir Français.



À l'issue de la cérémonie, les participants étaient invités à rejoindre la salle des fêtes, où les attendait une exposition dédiée spécialement à la guerre de 1870 -1871, réalisée pour partie avec des kakémonos mis à disposition par le Souvenir Français. Ces panneaux étaient complétés de nombreux documents et objets contemporains de la période, réunis pour l'occasion par Dominique Mézan membre de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.



Travaux de fouilles archéologiques sur le site du souterrain d'Orgnac Extraits du journal d'un bénévole

En juillet dernier, le Noailhac Info a pu vous présenter une première synthèse des travaux de la seconde campagne de fouilles archéologiques conduite au printemps sur le site du souterrain d'Orgnac, par le Service Régional de l'Archéologie.

À partir d'éléments recueillis par certains bénévoles, nous proposons à nos lecteurs un coup de projecteur sur divers aspects intéressants, sans vouloir être exhaustifs, occasion aussi de découvrir de nouvelles photos.

L'intérieur du souterrain :

Nous avons vu qu'un puits avait été aménagé au moyen-âge au niveau de l'entrée du souterrain. Les fouilles ont aussi permis de dégager l'escalier d'accès creusé directement dans le rocher.



À l'intérieur même du souterrain, un pilier bâti avec des pierres fournies par Jean-Marie et Raymond Jaladi a permis de consolider la Salle 1 qui se trouve en partie sous la voie communale

À l'occasion des fouilles, Éric Balbo de la société Archéo\Scan a procédé durant deux jours à la collecte de données 3D par scanner laser et photographie .

L'intérêt de la démarche est double : faciliter l'interprétation archéologique de certains vestiges souterrains, et de plus, réaliser un film qui pourra être projeté sur un écran vidéo prévu au niveau de l'accueil des visiteurs (intervention financée par NMP).



Les fosses dégagées en surface :

Sept ou huit silos à denrées ont été découverts et fouillés.

Cela confirme la vocation agricole du site à une certaine époque, mais les analyses n'ont pas donné beaucoup d'informations du fait que ces silos ont été remblayés au 15^{ème} ou 16^{ème} siècle.



D'autres fosses se sont révélées être en lien avec les deux salles du souterrain. La fosse située à la verticale de la première salle nous a fait descendre à près de 3 mètres sous le niveau du sol ; la fosse se poursuit, en forme de conduit qui rejoint le « conduit de cheminée » visible depuis l'intérieur de la salle, et nous avons pu vérifier la continuité de cette cheminée depuis le plafond de la salle jusqu'à la surface (plus de 4 mètres de profondeur).

Une autre fosse est en relation avec la salle 2 du souterrain ; On observe en surface qu'elle est obturée par des dalles en grès « plongées » verticalement.



La tour carrée des Ornzac (Orgnac)

Le dégagement des fondations de cette tour faisant angle au sud-ouest des vestiges archéologiques a été un moment assez exaltant des fouilles conduites sur le site. C'était la preuve qu'une maison forte avait existé ici, avec cette tour d'une hauteur estimée entre 15 et 20 mètres.

L'intervention complémentaire de l'entreprise Jayle s'est donc révélée essentielle pour les conclusions que fournira le S.R.A.



Les analyses en cours nous révéleront d'autres surprises. Ainsi, le sol fouillé dans l'intérieur même de la tour a montré l'existence de fosses mortuaires laissant une interrogation sur la possible existence d'un cimetière avant même que la tour soit érigée. Mais, nous devons attendre les analyses anthropologiques du squelette découvert et les conclusions du S.R.A. pour disposer de plus d'éléments.



Les vestiges jouxtant la tour carrée :

À proximité immédiate de la tour, et en alignement vers l'est, c'est un long mur d'enceinte qui a été dégagé par les archéologues ,



et juste au-dessus, vers l'intérieur, la base d'un four circulaire probablement réservé aux besoins de cet ensemble bâti .

Le matériel archéologique :

Sous ce terme se trouvent réunis les tessons de poteries, charbons, scories, objets en métal ou en verre, ossements d'animaux ou humains, etc...

Des centaines de tessons de céramique ont été mis à jour, d'époques différentes du moyen-âge. Parmi les objets métalliques nous vous présentons une pointe métal et un carreau d'arbalète. Avec la datation des traces de charbon, l'étude de tous ces objets permettra de confirmer les périodes d'occupation du site, échelonnées du IXème siècle au XVIème siècle.

En nous appuyant sur le rapport final du S.R.A., nous serons en mesure de présenter les choses les plus marquantes sur des panneaux installés sur le site même d'Orgnac et dans l'Espace de découverte.



Pointe métal



Carreau d'arbalète

Photos aériennes :

Grâce à Olivier Coulié, des photos aériennes ont pu être réalisées, donnant une bonne vue d'ensemble des vestiges.



Olivier Coulié en action sous l'œil attentif de notre ami Jean-Marie Jaladi.

Orgnac le 6 juin 2022- Le chantier de fouilles vu du ciel



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

La rentrée des classes

Jeudi 1^{er} Septembre, la cour de l'école a accueilli parents et enfants.

L'atmosphère était aux retrouvailles, parents et enfants étaient heureux de se revoir et de dialoguer avec Maître Arnaud et le personnel communal, Cécile et Marie-France. Bien sûr, les petits nouveaux s'accrochaient désespérément à leurs parents. Mais, un quart d'heure plus tard, les larmes étaient sèches et les échanges commençaient avec leurs compagnons. Le maître était à pied d'œuvre, la classe avait été préparée les jours précédents, les tables étaient disposées par sections.

Au niveau des effectifs, 20 enfants sont inscrits. Ils sont répartis de façon égale entre les quatre sections, avec 14 enfants de Noailhac, 4 de Lagleygeolle et 2 de Ligneyrac. À l'école de Lagleygeolle, 16 enfants sont inscrits.

Rien de spécial en ce qui concerne le matériel ou les équipements, l'école était déjà très opérationnelle. Peu de changements pour les programmes mais l'accent est mis sur 30 minutes quotidiennes d'activité physique. Cette année, Arnaud Laurensou a décidé d'axer ses projets sur deux thèmes : l'Afrique et la préhistoire. Il discutera avec les parents d'élèves de la possibilité d'organiser une sortie en lien avec le second thème.



Des sorciers dans les rues

Certains diront, avec raison, que l'événement se déroulait une semaine trop tôt.

Effectivement, mais l'Association des Parents d'Élèves du R.P.I. Noailhac-Lagleygeolle (regroupement pédagogique intercommunal), a saisi l'opportunité du début des vacances de la Toussaint pour entraîner parents et enfants dans une déambulation des plus ludiques à travers le bourg, sur le thème d'Halloween.

C'est ainsi qu'à la nuit tombante, et sous un ciel clément, tous se sont retrouvés dans les rues du village, pour former cortège. Parents et enfants avaient suivi la consigne de déguisements de circonstance, certains en sorcières ou sorciers, d'autres en vampires et autres personnages effrayants. Heureusement, les habitants du village avaient été informés quelques jours auparavant par les parents d'élèves, et les approvisionnements en bonbons ou gâteaux n'attendaient plus que les jeunes visiteurs.

Passant de maison en maison, la joyeuse équipée, tapait aux portes : « Des bonbons ou un sort ! ». On imagine bien l'effroi des habitants devant tant de détermination... Les enfants, dont les petits sacs s'emplissaient rapidement, étaient à la fête, et les parents encadraient joyeusement la procession.

Au bout du compte, profitant de cette belle opportunité de rencontre, plus personne ne s'est demandé s'il aurait fallu attendre le 31 octobre pour fêter Halloween.



Bellovic et la Comcom

Cet été nous avons eu la chance de ne jamais être en restriction d'eau sur tout le secteur alimenté par Bellovic. Cela ne veut pas dire que nous ayons ouvert les robinets à tout va, mais nous avons pu arroser nos fleurs et potagers et pour ceux que cette activité « éclate » laver nos voitures !

Mais comment cela est-il possible ? J'ai pris mon bâton de pèlerin et je suis allée visiter la station de la Grèze sur la commune de Nonards qui de prime abord était pour moi une hérésie : nous pompons directement dans la Dordogne. Mon côté « écolo » sortait les griffes ! (Bellovic :0/ l'écolo :1)

Revenons un peu en arrière : Bellovic avait capté une centaine de sources pour nous alimenter depuis les années 60 avec divers noms de syndicats. Cela se révélant un peu limite, le syndicat envisage de gros investissements afin de prévoir l'avenir. Prenant leurs bâtons de pèlerin, nos dirigeants vont voir Tulle, Sainte Fortunade, Le Lot ... afin de mutualiser les investissements. Tous refusent et Bellovic se lance seul et prévoit de capter 11 000 m³ d'eau /jour au maximum avec la nouvelle usine. Les investissements sont conséquents mais depuis 1995 ce syndicat avait provisionné 3% par an pour les futurs investissements. Cette réserve financière a permis de faire face à l'investissement mais pèse un peu sur nos factures d'eau à tous. En revanche le syndicat rend la centaine de captage de sources à la nature et au milieu naturel (Bellovic : 1/ l'écolo : 1)

En 2019, Bellovic reçoit le prix de l'écologie pour avoir remis ses sources au milieu naturel. (Bellovic : 2/ l'écolo :1)

Du coup nous sommes en mesure d'alimenter toute notre population et nos touristes ! Merci à ces visionnaires !

Le pompage maximum de Bellovic est de 230 m³/heure soit 0.003 m³/seconde soit 150 litres par seconde. Le débit d'étiage de la Dordogne est de 20 m³/seconde. Les nombreux barrages EDF sur cette rivière permettent également de réguler les débits. Il convient

donc d'admettre que nous ne mettons aucunement en danger ce magnifique cours d'eau dont nous ne prélevons que 0.003% de son débit ! (Bellovic :3/ l'écolo : 1)

L'eau chemine dans un dégrilleur afin d'éliminer branches et feuilles, et l'ensemble de ses paramètres est contrôlé afin de connaître sa qualité. Les opérations de contrôle de qualité sont effectuées tout au long du parcours. Il convient d'éliminer les matières organiques, algues, bactéries, et autres pesticides. On injecte du dioxyde de carbone et du lait de chaux qui apportent les éléments nécessaires à l'équilibre de l'eau (son PH).

A ce stade l'eau n'est guère limpide. Il convient de la floquer c'est-à-dire d'agglomérer les fines particules puis de la décantier. 80% des impuretés sont éliminées lors de cette étape de décantation et pour 1 000 litres d'eau traitée, 37 litres de boues sont évacués. Ces boues sont valorisées et deviennent du compost. (Bellovic :4/ l'écolo :1)

L'eau traverse ensuite un lit de charbon actif qui absorbe les micropolluants tels que les résidus médicamenteux. Le charbon actif est renouvelé tous les trois passages d'eau. Le charbon actif est récupéré et additionné aux boues de compost. (Bellovic : 5/l'écolo :1)

Enfin notre future eau se repose sur un lit de sable. Ce n'est pas tout à fait cela : l'eau traverse trois filtres et les particules sont retenues dans le sable. Ce sable est régulièrement lavé par un mélange d'eau claire et d'air et réutilisé. (Bellovic 6/ l'écolo : 1)

Ensuite et pour finir notre eau passe à la séance « bronzage » en passant à travers des lampes à rayonnement ultra-violet. Ce rayonnement termine le travail en éliminant les micro-organismes tels que bactéries, virus, algues ou spores.

Avant de partir dans les tuyaux, l'eau reçoit une dose de chlore afin d'éliminer toute pollution éventuelle dans les tuyauteries.

Cette eau arrive enfin à mon robinet sans que j'aie le moindre effort à fournir et j'avoue que je l'apprécie.

Toutefois que se passe-t-il si lors des premiers prélèvements, l'eau n'est pas de qualité : le prélèvement s'arrête ! N'oublions pas que sur notre territoire il y a 80 réservoirs répartis afin d'assurer en basse saison 6 jours de consommation et en haute saison 3 jours. Ces réservoirs sont également les réserves incendies. Ils sont entretenus très régulièrement par les services de la Saur mandatés par Bellovic. L'eau est distribuée à 10 500 clients sur tout notre territoire et même un peu plus.

Il y a encore un peu de travail à faire au niveau des fuites mais Bellovic atteint un niveau acceptable. En effet les réservoirs sont nettoyés annuellement, des purges sont effectuées régulièrement. Ces nettoyages utilisent de l'eau comptabilisée dans les fuites mais qui sont des « eaux de service »

Les fuites sont traquées et 1% du réseau est changé annuellement. Le gain cette année est de 1 000 m3.

Bref l'écolo a rentré ses griffes et n'a aucune envie de retourner chercher de l'eau au lavoir en n'étant même pas sûre de sa qualité. Elle a perdu son match 6/1 et elle pourrait ajouter qu'en prime le bâtiment construit n'impacte que très peu l'environnement. Les installations sont sur deux étages dans un terrain arboré et non à plat comme dans d'autres stations. L'espace construit est minimaliste tout en étant parfaitement agencé. Ce n'est pas la première fois qu'en prime je peux voir où passe l'eau. Généralement il s'agit de grandes surfaces bétonnées où le visiteur ne voit strictement rien. Je pense que c'est la première fois que l'écolo perd face au monde de l'industrie j'en reste un peu pantoise.



Visite des élus , au centre : Jacques Bouygue (président de Bellovic), Nelly Germane, et Philippe Laycuras (sous-préfet)

PLU intercommunal

La mise en œuvre du PLU intercommunal avance à petits pas.

Les contraintes administratives sont lourdes et la recherche d'un accord entre toutes les communes de la communauté de communes nécessite de nombreuses réunions.

Mercredi 16 novembre, le Maire et son premier adjoint étaient en réunion de travail toute la journée à Saint-Bazile-de-Meyssac avec les représentants des communes du secteur, et le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLU. Les orientations des constructions selon les différentes zones du territoire ont été l'objet de la réunion.

D'autres rencontres seront nécessaires avant d'aboutir au projet global, qui pourra être présenté à l'ensemble de la population, et soumis à l'enquête publique. Aucune date ne peut encore être donnée.

Nous espérons toutefois pouvoir vous présenter le projet dans le prochain « Noailhac info ».

Fort heureusement, Noailhac s'était doté d'un Plan Local d'Urbanisme depuis déjà longtemps : ainsi les projets d'urbanisme présentés sur la commune ne sont pas retardés, et peuvent être traités sans difficulté.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Noailhac un village qui se visite

Après le flot touristique de l'été, et bien que le géocaching, une chasse au trésor très prisée des familles, amène encore beaucoup de visiteurs, octobre a fait place à une fréquentation plus tournée vers les seniors ou les professionnels.

Dès le dimanche 2 octobre, les participants au 77^{ème} congrès de la Fédération des sociétés savantes du Centre de la France, conduits par Marguerite Guély qui préside la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, bénéficiaient de visites guidées de l'Espace de découverte et de l'église Saint Pierre. Les commentaires étaient assurés par Guy Chantepie et Christian Lassalle, membres des associations Noailhac Mémoire et Patrimoine et Festheria.



Le Jeudi suivant, l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne visitait le bourg, accompagné d'une quarantaine d'hébergeurs et autres professionnels du tourisme. Leur périple, à la découverte de Collonges et ses environs, les a ainsi conduits à Noailhac, village typique du midi corrézien, offrant un accès libre à sa salle d'exposition sur la géologie et à son église, tous les jours de l'année.

C'est aussi le charme des lieux que relevait une quinzaine de jours plus tôt une journaliste du journal breton « Le Télégramme », faisant étape à Noailhac pour préparer un article qui devrait inciter ses lecteurs à visiter notre région.

Concert vocal dans l'église

Pour cette soirée du 18 juin, les amateurs d'ensemble vocal étaient bien présents dans l'église de Noailhac, havre de relative fraîcheur dans un contexte de canicule qui avait complètement vidé les rues en pleine journée.

L'Ensemble Vocal Coryphée donnait en effet un concert dans sa composition de 24 choristes provenant de tout le département de la Corrèze, sous la direction de Jean-Marie Fichter Chef de Chœur et compositeur, avec la participation de Ludovic Marchioro, professeur de cor au Conservatoire de Brive et habitant de Noailhac.

Les chants et musiques des répertoires religieux et profanes se sont succédé, et l'assistance est restée sous le charme des interprètes qui ont trouvé dans l'église une acoustique à la hauteur de leur talent. A l'issue du concert, ce moment festif s'est terminé autour de boissons bien fraîches.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Un retour tant attendu !

Après 2 ans sans aucune manifestation nous sommes de retour et ce fut une fête très réussie.

La fête votive 2022

Le dernier week-end de juin se déroula la fête votive, tout le monde fut ravi de se retrouver autour d'un verre d'apéritif.

Malheureusement la pluie a écourté ce moment de retrouvailles... Pas de panique une paëlla était là pour réchauffer les âmes des 120 convives. Merci à nos conscrits pour avoir assuré le service malgré le mauvais temps.

Pour continuer la soirée, une pesée de jambon, le but était de deviner le poids de ce dernier en le soupesant, le vainqueur Didier Lestrade était tout content. Par la suite la piste de danse s'est enflammée grâce à DJ Fab.

Une messe traditionnelle suivie d'une cérémonie au monument aux morts et un apéritif offert par la municipalité débutaient la journée du dimanche.

L'après-midi, pas moins de 60 personnes se sont affrontées lors d'un concours de ball-trap, ce qui représente 140 parties vendues soit 1 400 plateaux et 2 250 cartouches tirées.

La parole aux bénévoles

Être bénévole, c'est du temps et du travail car il y a la préparation de la manifestation en amont, l'installation des infrastructures la semaine de l'événement, l'aide le jour J puis la désinstallation et le rangement du matériel.

Il y a aussi les moments de convivialité quand nous nous retrouvons lors des réunions.

Sans bénévoles nous ne pouvons pas organiser de manifestations, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de leur laisser la parole. Ils vous expliqueront pourquoi ils ont décidé de s'impliquer pour leur commune et pourquoi avoir choisi l'association Noailhac Intervillages.

Elsa Rodrigues : « *Étant bénévole dans cette association, je trouve important de pouvoir donner vie au village grâce à des manifestations telles qu'une fête. En effet, cela permet des rencontres entre villageois mais aussi de passer de bons moments. Être bénévole de cette association me permet de voir l'envers du décor mais aussi de me rendre utile pour redonner vie au village. Cela permet aussi des moments de convivialité que ce soit le week-end de la fête mais aussi lors des réunions, et de la préparation de celle-ci. Si vous voulez nous aider ou si vous avez des idées, n'hésitez pas à devenir bénévole, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous. En vous souhaitant une bonne et heureuse année.* »

Loïc Jaladi : « *Je suis bénévole à l'association Noailhac Intervillages car pour moi c'est important qu'il y ait des manifestations au sein du village. Cela nous permet de nous réunir, de discuter et d'échanger entre nous tous.*

Je viens d'être nommé secrétaire du bureau de l'association pour permettre de diviser les charges de travail et permettre de continuer l'organisation de toutes ces manifestations.

Je suis bénévole dans l'association car c'est celle de ma commune. J'adore ma commune et c'est important pour moi de donner de la vie au sein du village.

Si vous voulez devenir bénévole comme moi, contactez-nous et nous serons ravis de vous accueillir parmi nous. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. »

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Amandine Grard : « Faire partie de l'association Noailhac Intervillages était important pour moi notamment pour continuer à faire vivre le cœur du village et permettre aux personnes de se rencontrer. Ils ont quelque chose d'unique, une solidarité, une convivialité, qu'il ne faut surtout pas perdre. Alors faire partie de cette association me permet de participer à mon échelle, pour que ces traditions perdurent et que l'âme du village qui réside en chacun de nous ne s'éteigne jamais. »

Agnès Leonard : « Bénévole, un grand mot. Être bénévole, pour moi c'est rencontrer des personnes de toutes générations de la commune et des alentours. Au cours des réunions, il y a des échanges d'idées venant de chacun en vue des futures manifestations. Les tâches sont réparties entre les membres qui le désirent. Bien sûr, il faudra faire des choix car il ne sera pas possible de tout faire. Être bénévole, c'est aussi donner de son temps, de son énergie pour mettre en œuvre des animations choisies par tous. Être bénévole, donne un sentiment de satisfaction personnelle. Nos us et coutumes sont préservés, ça permet de créer une convivialité, une entente sociale intergénérationnelle qui anime notre joli village. Rejoignez-nous sans aucune hésitation. Nous vous accueillerons avec grand plaisir dans notre association. Bonne année à tous. »

La fête en images

Montage des chapiteaux



Les aubades

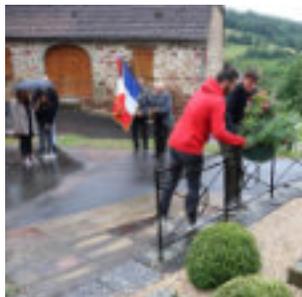


Le jour J



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu



A vos agendas

Nous profitons de cet article pour vous annoncer nos futures dates de manifestations pour 2023.
- Dimanche 25 juin 2023 → Concours de Ball-trap - Week-end 29-30 juillet 2023 → Fête votive
Par ailleurs, si vous avez des photos, vidéos, articles de presse ou autres documents concernant notre association, vous pouvez les envoyer à l'adresse mail suivante « noailhacintervillage@gmail.com » ou via notre page Facebook. Nous vous préparons une surprise pour 2023.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Un concert entre amis

Amistat, c'est le nom occitan choisi par un groupe d'amis du Meysacois. Ils sont réunis dans un chœur d'hommes partageant l'envie de perpétuer les chants du terroir. Les amateurs du voisinage, invités par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, étaient venus en nombre dans l'église pour écouter tous ces accents évoquant de belles traditions.

Le groupe s'est étoffé récemment puisqu'il est désormais composé de dix choristes, accompagnés d'une accordéoniste et d'un guitariste. À leur tête, Jean Moulène n'hésite pas à introduire quelques morceaux à la trompette, rappelant sa participation à l'Étincelle Branceillaise il y a quelques années.

Occitan, catalan, basque des deux côtés des Pyrénées, béarnais, et même traditions du nord de l'Italie, tout ce répertoire populaire a ravi les auditeurs qui n'hésitaient pas à faire écho aux chanteurs, à accentuer le rythme. La pratique de l'occitan n'étant plus très répandue, l'assistance a pu apprécier les présentations et traductions servies en introduction pour chaque morceau.

Et, comme il se devait, c'est un verre de l'Amitié qui a réuni choristes et spectateurs à l'issue du concert.



Des contes pour une veillée réussie

Un banc de cantou, c'est l'unique accessoire choisi par Clément Bouscarel pour son spectacle de contes du terroir. Quoi de plus naturel en effet que le coin du feu pour évoquer les histoires et légendes de nos veillées campagnardes. Le décor est planté et sa sobriété va laisser une large place à l'essentiel, la parole et l'expression. Les projecteurs éclairent les acteurs, le « maître » bien sûr, conteur engagé et paysan passionné, et son chien de berger « Luna », discret et attentif pour répondre à la moindre sollicitation.

L'auditoire est captivé. Les références à l'occitan raniment pour beaucoup des souvenirs encore très présents. Clément Bouscarel nous transporte dans un autre monde où le vécu rejoint l'imaginaire, tel ce récit des tribulations de la Maria et de son caillou merveilleux, prétexte à l'évocation de ces vieux métiers essentiels à la vie des fermes, comme les « mangounières » qui cuisinaient le cochon pendant des jours.

Pour les plus jeunes, c'est une vie différente qui se découvre, plus sobre et plus dure, aux valeurs plus affirmées. Mais tous sont rattrapés par la magie des contes, lorsque le petit berger retrouve au bord du ruisseau la Reine des truites qui va exaucer tous ses vœux...

La soirée s'est terminée assez tard, autour de quelques gâteaux et boissons, et d'autres histoires échangées. Ce vendredi, la salle des fêtes était comble, à la grande satisfaction des organisateurs de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations



Les projets en cours : L'année 2022 aura marqué une reprise de nos activités. Lors de **l'assemblée générale du samedi 28 janvier 2023 à 15 heures, à la salle des fêtes**, nous dresserons le bilan des projets et manifestations.

La municipalité a poursuivi ses opérations de sécurisation et mise en valeur du souterrain d'Orgnac et une seconde campagne de fouilles conduite par le SRA s'est déroulée au printemps, avec certains d'entre nous comme bénévoles. En raison des budgets restreints du SRA, l'association a contribué au financement d'une bâche de protection des vestiges de surface et à la prise en charge d'une demi-journée de pelle mécanique pour le dégagement d'une partie de la tour carrée des Orgnac, montants qui ont été couverts par un don. C'est aussi NMP qui a financé les travaux d'Archéo\Scan pour la réalisation d'un enregistrement en 3D du souterrain, document qui pourra être utilisé par la commune.

Au niveau de l'Espace de Découverte, l'aménagement d'une vitrine dédiée, financée par la commune, a permis la mise en valeur de nouveaux fossiles d'exception de l'époque du Permien : les fossiles de Briviechtys Chantepiorum, nouvelle espèce de poisson du bassin de Brive (découverte de Guy et Maryse Chantepie). D'autre part, au sous-sol, nous travaillons au projet d'un aménagement spécifique pour accueillir du matériel archéologique et des éléments provenant des fouilles du site du souterrain d'Orgnac.

Autre gros projet en cours : la « Route des signes lapidaires ». Ce projet qui réunit 9 communes du territoire de la Communauté de communes présentera les signes des tailleurs de pierres et les églises des sites concernés. Il a reçu un avis très favorable du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne et les financements (80% de subventions) se mettent en place.

Sur le plan de l'organisation, une remise à niveau de nos sites internet a été décidée.

Pour ce qui concerne les manifestations,

Guy et Maryse Chantepie ont ouvert la programmation avec, le samedi 21 mai, une journée complète consacrée à la géologie dans le cadre des « Journées Nationales de la Géologie ». Le 28 mai Ferrandou Musique organisait avec nous le remarquable concert des Sylva Winds. Nous avons eu ensuite des visites commentées pour les journées du patrimoine de mi-septembre, des visites guidées également pour le 77^{ème} congrès des sociétés savantes du Centre de la France (2 octobre) et pour l'Office du Tourisme qui accompagnait à Noailhac une quarantaine d'hébergeurs (6 octobre). Le 22 octobre, nous chantions des mélodies occitanes avec le Chœur d'hommes Amistat. Le 11 Novembre l'association contribuait à la réalisation de l'exposition consacrée à la guerre de 1870. Nous avons terminé le programme annuel avec le spectacle de Clément Bouscarel dans la salle des fêtes le 18 novembre, humour et détente garantis !

Avec des comptes équilibrés, les perspectives de l'association s'annoncent donc toujours bonnes. Merci à tous et particulièrement à ceux qui ont participé à nos activités. L'association est ouverte à tous, et ceux qui sont intéressés sont invités à se manifester.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et une très bonne année 2023.



*Route des Signes lapidaires –
Réunion de travail
du 8 octobre 2022*

Une soirée châtaignes réussie !

La traditionnelle soirée châtaignes organisée par les chasseurs s'est déroulée début novembre après 3 ans d'interruption à cause de la pandémie.

Une soixantaine de personnes ont répondu présent. Ce fût un moment très convivial où chacun était ravi de retrouver ses amis.



Cette soirée a été marquée par la venue de Robert Masdupuy, président de la fédération départementale des chasseurs de la Corrèze.

A cette occasion Marcel Issartier, président de la société de chasse de Noailhac a reçu une médaille en signe de ses 48 années d'engagement envers la société de Noailhac.

Honneur à notre président

Marcel Issartier, né à Noailhac en 1954, a passé son permis de chasse à l'âge de 20 ans en 1974 et s'est directement investi dans la création de la société avec l'aide de plusieurs personnes qui avaient la même passion que lui, la chasse mais plus précisément le sanglier.

Il devient secrétaire l'année qui suit, trésorier en 1979 puis trésorier adjoint en 1987. Il a gravi les échelons petit à petit et il devient vice-président en 1993 et président l'année suivante.

Cela fait 28 ans que Marcel est président de la société de chasse de Noailhac et il était important pour ses camarades de chasse et amis de le mettre à l'honneur afin de le remercier.



1870-1871 : Une guerre oubliée

Pourquoi ce dossier

Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870-1871, le **Souvenir Français** a proposé aux communes d'honorer la mémoire des soldats morts lors de ce conflit. En effet cette guerre a laissé peu de souvenirs dans la mémoire collective, bien qu'elle soit à l'origine des affrontements du 20^{ème} siècle.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de rendre aux combattants de Noailhac tués pour défendre notre pays, leur identité et leur place. C'est ainsi qu'une stèle commémorative, dressée près du monument aux morts des guerres de 1914-1918 et 1939-1945, porte désormais les noms de Jean Bazès, François Lajoinie, Etienne Ligneyroux, Charles Barot, Pierre Bourbon et Jacques Sol.



En présence de Mme Daurat, Déléguée générale du Souvenir Français de la Corrèze, la stèle a été inaugurée au cours de la cérémonie du 11 novembre.

À cette occasion, la médaille du Souvenir Français a été remise à la commune.



Avant la création du Souvenir Français, les premiers monuments commémoratifs apparaissent

En 1871, après le conflit, la France est traumatisée, c'est le temps des cérémonies du souvenir. Le nouvel État républicain est secoué par de graves crises et c'est sous la seule impulsion des communes, des familles et des compagnons d'armes, que monuments, stèles, colonnes et plaques se multiplient.

Pour « acquitter une dette envers les morts, enseigner les vivants... », le Père Joseph, aumônier militaire pendant la guerre, crée l'œuvre des tombes et des prières dans le but d'ériger des monuments et dispenser des messes en hommage aux 18 000 français morts en captivité en Allemagne. L'action de l'œuvre s'étend ensuite à l'Alsace Moselle annexée, à la Suisse et aux différents champs de bataille en France. L'œuvre s'éteindra avec la mort de son fondateur en 1901 et avec la séparation des Églises et de l'État en 1905.

Après le vote de la loi de 1873, par laquelle l'État reprend en main l'érection des monuments, les inaugurations, très populaires, deviennent le lieu d'une pédagogie républicaine qui mobilise toute la population dans un désir de revanche. Ces fêtes officielles permettent d'apaiser la blessure géographique (la perte de l'Alsace-Moselle) et symbolique de la guerre. La nouvelle identité nationale s'intègre dans une république protectrice et intégratrice. Mais à partir de l'affaire Dreyfus et jusqu'en 1913,

ces cérémonies sont de plus en plus souvent le lieu d'un discours anti-républicain.

1870-1871 : Une guerre oubliée

La création du Souvenir Français



À partir des années 1880, dans un contexte de tension avec la mémoire strictement catholique de l'œuvre des tombes et des prières, la France républicaine, laïque et modérée se regroupe autour d'une nouvelle association : le Souvenir Français. Fondée en 1887, par Xavier Niessen, professeur alsacien, elle vise à entretenir les sépultures et à transmettre la mémoire des combattants de la guerre. Vingt ans plus tard, presque tous les départements possèdent un comité du Souvenir Français.

Face à la modeste participation de l'État dans la construction des monuments, à la charge des communes depuis 1890, le Souvenir Français devient le relais indispensable à la collecte de fonds dans plus de deux tiers des communes.

Reconnu d'utilité publique en 1906, le Souvenir Français crée cette même année en Moselle occupée, un Comité auquel les Allemands n'osent pas s'opposer. En 1909, l'inauguration du monument de Wissembourg (Bas-Rhin) érigé sous l'égide de l'association grâce à la souscription de 400 communes alsaciennes est un exemple de fête de la revanche où 50 000 Alsaciens-Lorrains chantent la Marseillaise face aux autorités allemandes.



Xavier Niessen

Le Souvenir Français s'est imposé comme la grande association mémorielle de 1870 en fédérant militaires, républicains, bonapartistes, catholiques modérés et autres confessions.

De nos jours

Toujours mobilisés, les adhérents du Souvenir Français prennent en charge les tombes des combattants des nouvelles générations dans les carrés militaires mixtes, en particulier celles des résistants et des combattants de la Bataille de France, participent à la création de nouveaux monuments, stèles et plaques et sont présents aux cérémonies organisées dans le cadre des nouvelles journées commémoratives nationales.

Ils assurent le relais mémoriel, notamment auprès des jeunes générations, en collaboration active avec les enseignants et les associations d'Anciens Combattants.

Le Souvenir Français aujourd'hui regroupe plus de 200 000 adhérents. Il est constitué de 96 délégations départementales, de plus de 1600 comités locaux. Il est aussi présent à l'étranger avec 64 délégations réparties sur plusieurs continents (Russie Nouvelle-Zélande, Mexique, Hong-Kong,...).

1870-1871 : Une guerre oubliée

3 questions

au sujet de la guerre Franco-allemande de 1870

QUI VEUT LA GUERRE ?

GUILLAUME 1^o, roi de Prusse, parce que la France l'empêche d'unir les états allemands du Nord avec ceux du Sud pour former l'empire d'Allemagne.



GUILLAUME 1^o
Roi de Prusse (1861-1888)
Empereur d'Allemagne (1871-1888)

QUI LA PROVOQUE ?

BISMARCK, le chancelier de l'Allemagne du Nord, en créant un imbroglio diplomatique insultant pour l'honneur de la France, la dépêche d'Ems.



Otto Von BISMARCK (1815-1898)
Chancelier de la Confédération des Etats allemands du Nord(1867-1871)
Chancelier de l'empire en 1871

QUI LA DÉCLARE ?

NAPOLEON III, mal conseillé, malade et bien qu'il soit isolé diplomatiquement.



Louis Napoléon BONAPARTE (1808-1873)
Elu président des Français en 1848
Empereur par plébiscite en 1851.

1870-1871 : Une guerre oubliée

Résumé de la guerre de 1870-1871

Les guerres mondiales du XX^e siècle ne doivent pas faire oublier le conflit franco-allemand de 1870-1871 qui en est l'une des causes lointaines. La mémoire nationale a surtout retenu la chute de Napoléon III, le ballon de Gambetta, le siège de Paris et la perte de l'Alsace-Lorraine.

Les causes de la guerre sont liées à l'unification allemande : vainqueurs de l'Autriche à Sadowa en 1866, les Prussiens dirigés par Otto von Bismarck créent la Confédération de l'Allemagne du Nord que préside le roi de Prusse Guillaume I^{er}. L'équilibre de l'Europe, maintenu à peu près depuis le congrès de Vienne (1814-1815), est profondément ébranlé. Napoléon III n'est pas hostile à l'unification de l'Allemagne du Nord, mais la France n'obtient aucune compensation géostratégique (sauf la neutralisation de Luxembourg) et craint que l'Allemagne du Sud ne tombe à son tour sous la domination prussienne. En juin 1870, Napoléon III est sur le point de s'allier avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

À la suite d'une crise diplomatique provoquée et très habilement exploitée par Bismarck, **la France déclare la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870**. Le gouvernement français, poussé par une opinion publique surchauffée, croit à la force de son armée. C'est une lourde erreur. Les États d'Allemagne du Sud se joignent à la Prusse contre la France. Les premiers combats, début août, mettent fin aux illusions mais aussi aux projets d'alliances avec les Autrichiens et les Italiens. **Le 2 septembre 1870, Napoléon III est vaincu à Sedan et fait prisonnier. Le 4 septembre, Léon Gambetta annonce la déchéance de l'Empereur et proclame la République à Paris, avec pour programme la continuation du conflit.**

La défaite de Sedan



Le Gouvernement de la Défense nationale est partagé : faut-il d'abord négocier une trêve avec les Allemands pour stabiliser la République en France, ou faut-il tenter avant tout de renverser la situation, pour fonder la République sur la victoire, comme en 1792 ? **Le 19 septembre 1870 Bismarck se montre intraitable et commence le siège de Paris.** Il faut donc lutter.

Le siège de Paris - Ernest Meissonier



1870-1871 : Une guerre oubliée

Le 7 octobre **Léon Gambetta quitte Paris en ballon**, il rejoint Tours puis Bordeaux, d'où il dirigera la reprise des combats. Adolphe Thiers se rend dans les capitales européennes pour tenter de convaincre les grandes puissances de faire pression sur Berlin. En vain.

*Départ de Gambetta pour Tours
par Jules Didier-Musée Carnavalet*



Gambetta constitue plusieurs armées pour tenter de reprendre l'avantage, mais malgré d'héroïques engagements, l'échec est complet en janvier 1871. Tandis que la capitale est bombardée par l'artillerie prussienne, le roi de Prusse Guillaume I^{er} est proclamé Empereur allemand dans la galerie des glaces du Château de Versailles (18 janvier). La République doit reconnaître sa défaite ; **Paris capitule et un armistice est signé à Versailles le 28 janvier 1871.**



*Jules Favre et Otto von Bismarck,
signataires de l'armistice*

L'arrêt des combats permet de tenir des élections législatives. L'Assemblée nationale élue le 8 février se réunit à Bordeaux et désigne Thiers comme chef de l'exécutif. Les préliminaires de paix sont signés le 26 février. Le 1^{er} mars, des troupes allemandes défilent sur les Champs-Élysées. **Le 18 mars 1871, les premières émeutes éclatent à Paris : c'est la Commune.**

Le **traité**, négocié dans ce contexte de guerre civile, est finalement **signé à Francfort le 10 mai 1871. L'Allemagne s'empare de l'Alsace-Moselle et occupera une partie du territoire français jusqu'au versement par la France de cinq milliards de francs-or.**

*Traité de Francfort-
Bismarck, Jules Favre, Thiers*



Ce traité met fin à l'état de guerre mais ne construit pas la paix, car il ne permet pas la réconciliation entre les deux pays belligérants. L'Allemagne, devenue première puissance en Europe, bâtira le nouveau système international sur l'isolement et le déclassement de la France. Les Français au contraire chercheront les moyens de retrouver leur rang et d'effacer leur humiliation. En 1870-1871, l'Europe des nationalités, qui était en train de naître, est brutalement devenue l'Europe des nationalismes, bien plus dangereuse et bien moins européenne.

Les catastrophes du XX^e siècle ont conduit à relativiser le conflit qui, entre juillet 1870 et janvier 1871, provoqua d'un côté la chute du Second Empire et de l'autre l'avènement de l'Empire allemand ou Deuxième Reich. Pourtant, sans ce traumatisme mémoriel, on ne peut comprendre l'histoire de France sous la III^e République ni celle de l'Europe jusqu'aux deux guerres mondiales du XX^e siècle.

1870-1871 : Une guerre oubliée

Les dates de la guerre de 1870-1871

13 juillet 1870 - Fâcheuse dépêche d'Ems

Le 13 juillet 1870, un télégramme officiel est envoyé aux ambassades par le chancelier Bismarck. S'adressant à l'ambassadeur de France, il y déclare qu'il retire son soutien au cousin du roi de Prusse pour le trône d'Espagne. C'est cet imbroglio politique qui servira de prétexte à la déclaration de guerre entre la France et la Prusse.

19 juillet 1870 - La guerre de 1870 éclate

Le 19 juillet 1870, alors qu'elle est en proie à une épidémie de variole sans précédent, la France tombe dans le piège lancé par le chancelier Bismarck, et déclare la guerre à la Prusse, alors soutenue par la coalition de 24 états allemands. Napoléon III forme alors l'armée du Rhin, composée de sept corps.

2 septembre 1870 - Napoléon III vaincu à Sedan

Ce jour-là, Napoléon III essuie une défaite qui marque un tournant décisif dans la guerre de 1870. Vers 8 h du matin, la fin de la bataille de Sedan est déclarée lorsque la France capitule. Deux jours plus tard, Léon Gambetta annonce la déchéance de l'empereur et proclame la République.

19 septembre 1870 - Début du siège de Paris par les Prussiens

Les Prussiens s'installent à Paris et s'emparent de la capitale. Près de deux millions d'habitants sont alors enfermés, et doivent faire face à des conditions effroyables, l'hiver se montrant des plus rudes. Le siège de Paris ne prendra fin qu'à la signature de l'Armistice le 28 janvier 1871.

7 octobre 1870 - Gambetta quitte Paris en ballon

Léon Gambetta, alors ministre de l'Intérieur, fuit la capitale à bord d'un ballon. Son moyen de transport inhabituel, poussé par les vents du nord, le mène jusqu'à Beauvais, où il sera recueilli par des paysans. Le ministre rejoindra ensuite Tours puis Bordeaux, d'où il dirigera la reprise des combats loin du siège de Paris.

27 octobre 1870 - Bazaine défait à Metz

Cette date marque un nouveau tournant décisif dans l'issue de la guerre de 1870. Avec son armée de près de 200 000 hommes, le maréchal François Achille Bazaine se rend à Metz afin de capituler, refusant de se rallier au gouvernement. Condamné à mort puis gracié, il fuira finalement à l'étranger.

4 novembre 1870 - Début du siège de Belfort

Le maréchal prussien Moltke, à la tête de 40 000 hommes, établit un siège à Belfort. La ville est gouvernée par le colonel français Denfert-Rochereau, qui va la défendre pendant 104 jours. Belfort ne se rendra qu'après la capitulation française et sur ordre du gouvernement, le 18 février 1871.

18 janvier 1871 - Proclamation de l'Empire allemand

Alors que la guerre franco-prussienne n'est pas encore achevée, les représentants des Etats allemands se réunissent dans la galerie des Glaces du château de Versailles et proclament l'Empire allemand, le IIème Reich. Le roi de Prusse, Guillaume, devient le nouvel empereur sous le nom de Guillaume Ier. L'empire germanique se compose de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg et de la Saxe. L'unité politique de l'Allemagne est acquise. L'Armistice sera signé 10 jours plus tard au même endroit.

1870-1871 : Une guerre oubliée

19 janvier 1871 - Trochu échoue à Buzenval

Ce jour-là, les troupes françaises tentent de mettre fin au siège de Paris. Accompagné de près de 150 000 soldats et gardes nationaux, le général Trochu lance l'offensive, avant de battre en retraite quelques minutes plus tard. Les pertes françaises sont conséquentes, et la France capitule une nouvelle fois.

28 janvier 1871 - Paris capitule

Cette date correspond à la fin de la guerre de 1870. Le 25 janvier, affaibli par la défaite de Buzenval, le gouvernement français accepte les conditions de l'Armistice. Cette dernière est officiellement annoncée le 28 janvier dans le Journal officiel, et les clauses sont énoncées le 29 janvier. La campagne électorale débute alors.

17 février 1871 - Thiers à la tête du gouvernement

Ce jour-là, ont lieu les premières élections depuis la chute de l'empereur Napoléon III. C'est Adolphe Thiers qui devient chef du pouvoir exécutif et qui conclut la paix avec la Prusse, en échange d'une dette de guerre énorme et de la perte de l'Alsace-Lorraine. Il quittera le pouvoir deux ans plus tard.

17 février 1871 - Denfert-Rochereau évacue Belfort

La garnison de Belfort au sud de l'Alsace, ultime bastion français à résister à l'invasion prussienne, se rend. Assiégé depuis le 3 novembre 1870, le gouverneur de la ville Pierre Denfert-Rochereau accepte de jeter les armes alors que Paris a déjà capitulé le 28 janvier. Le président du gouvernement de défense nationale, Adolphe Thiers, obtient de la Prusse que le territoire de Belfort reste français. En échange, la France doit céder à l'occupant une partie supplémentaire de la Lorraine et accepter que les troupes ennemies défilent dans Paris. Belfort, pour sa conduite héroïque face aux assiégeants, deviendra un département français.



Défense héroïque de Belfort

10 mai 1871 - Signature du traité de Francfort

Le traité de Francfort met officiellement fin à la guerre opposant la France à l'Allemagne. C'est Adolphe Thiers, fraîchement élu, qui le signe au prix d'importants sacrifices. Le texte stipule notamment une dette de 5 milliards de francs, et la perte de l'Alsace-Lorraine.



Cession de l'Alsace-Moselle

16 septembre 1873 - Fin de la guerre de 1870

L'évacuation de Verdun par les troupes allemandes marque la fin de l'occupation militaire qui a suivi la défaite de 1871. Le territoire français, amputé de l'Alsace et de la Lorraine, retrouve sa complète autonomie.

1870-1871 : Une guerre oubliée

Les soldats de Noailhac en 1870

Après la capitulation de Sedan, le 1^{er} septembre 1870, l'empereur Napoléon III est fait prisonnier (2 septembre 1870) par l'armée allemande, constituée par des soldats venant des royaumes de Prusse, de Bavière, de Wurtemberg et du Grand Duché de Bade.

Le député Léon Gambetta prononce la déchéance de l'empereur et la 3^e République est proclamée le 4 septembre 1870. Un gouvernement de Défense Nationale fait appel au patriotisme des citoyens pour secourir le pays envahi.

Les Noailhacois concernés sont inscrits comme appartenant au canton de Meyssac, certains sont intégrés dans un bataillon de mobiles. Ils sont convoqués d'abord à Brive et deviendront le bataillon de Brive, composé de plusieurs cantons de Tulle et du contingent de Brive.

A Tulle, une réunion préparatoire les classe et renvoie ceux qui sont jugés inaptes. Il en reste 2000 qui reçoivent une instruction sommaire. Ils sont mal formés, mal équipés et mal habillés.

Ils quittent la Corrèze le 22 septembre 1870 avec le drapeau corrézien. Ils vont être intégrés à la 2^e armée de la Loire. Ils seront dirigés par le général Chanzy, le général Jaurès, le général Rousseau sous le commandement du lieutenant-colonel Feugeas. Il y avait 2 bataillons de Corréziens, celui de Brive mené par Mr Veyrieras et celui de Tulle-Ussel mené par Mr de Cezac.

Le premier combat des Noailhacois a lieu à Châteauneuf, durant 3 jours : 16, 17, 18 novembre 1870, combat très sanglant pour les mobiles de la Corrèze, 131 sont faits prisonniers, comme l'a été **Etienne Ligneyroux**, soldat d'Infanterie, mort en captivité le 30 novembre 1870.

Ils se dirigent ensuite vers Le Mans. On les équipe de fusils Chassepot. Les batailles autour du Mans ont été dures, c'est là que **Pierre Bourbon** perd la vie le 12 janvier 1871.

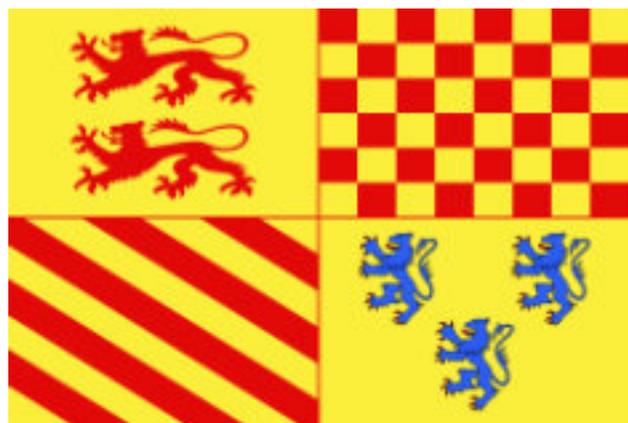
Les mobiles de la Corrèze ont pris part le 9 janvier 1871 au combat de Thorigné « et y firent

des prodiges de valeur » selon Joannès Plantadis qui a consacré un récit à leur mémoire.

Les conditions sont particulièrement dures : la fatigue est extrême, le temps d'hiver très rigoureux, les soldats trempés ne peuvent se sécher, ni s'abriter. Ils ont du mal à être ravitaillés et à préparer leur nourriture. Dans ces combats, le colonel Feugeas meurt, 756 hommes sont portés disparus comme l'a été **Jacques Sol** du 22^e régiment d'Infanterie porté disparu le 2 décembre 1870.

Les Noailhacois ont participé à différentes batailles selon les unités où ils étaient affectés : le sergent **François Lajoinie** du 118^e régiment d'infanterie de ligne reçoit une balle en pleine poitrine le 30 novembre 1870 en protégeant Paris et **Jean Bazes** du 6^e régiment d'Infanterie meurt le 3 septembre 1870 au siège de Metz (20 août-28 octobre 1870) en résistant aux attaques de l'armée du roi de Prusse.

L'armistice franco-allemand est signé le 28 janvier 1871. **Charles Germain Barot** était un garde national mobile de la Corrèze, il meurt à l'hôpital de Poitiers des suites de ses blessures le 16 février 1871. Les mobiles de la Corrèze sont désarmés à Châtellerault, ils rentrent chez eux après 7 mois d'absence. 700 hommes environ ont été tués, blessés ou prisonniers.



Drapeau de la Corrèze composé des 4 vicomtes/Combarn, Ventadour, Turenne, Ségur

1870-1871 : Une guerre oubliée

Charles Germain BAROT de Chabignac

Charles Germain Barot est né à Chabignac de Noailhac le 23 juillet 1848. Il est le fils de **Jean-François Barot** et **Marie Clara Serre**. Il est descendant des Chabignac.

Il est de la classe 1868. Il apparaît sur le registre de Brive de la garde nationale mobile.

Il est soldat au 2^o train d'artillerie au matricule n°11652.

Il meurt à 22 ans, le 16 février 1871 à l'ambulance Sainte Catherine à Poitiers, Vienne.

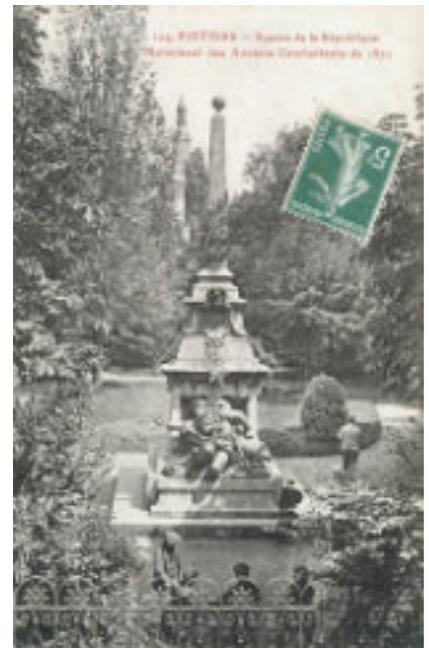
Extrait du registre des actes de décès de la ville de Poitiers, département de la Vienne pour l'année 1871.

Le 17 février 1871, à une heure du soir, par devant nous Ovide Maurie maire provisoire, officier d'état civil de la ville de Poitiers, ont comparu Louis Delavoix 31 ans, et Louis Gelin 46 ans, tous deux employés à l'Hôtel Dieu de cette ville lesquels ont déclaré que

Germain Barot, 22 ans soldat au 2^o train d'Artillerie, immatriculé 11652, natif de Noailhac Corrèze fils de feu François Barot et Marie Clara Serre est décédé hier à 6 heures du soir à l'ambulance Sainte Catherine.



Ambulance 1870



Jean François Barot, père de Charles Germain, est né à Puy d'Arnac le 23 janvier 1821. Il est le fils de François Germain Barot et de Anne Lacoste.

Clarisse ou Clara Serre, mère de Charles Germain, est née à Noailhac le 4 janvier 1825.

Jean-Baptiste Serre, père de Clara Serre, épouse le 7 septembre 1817 à Noailhac, **Jeanne Seignolles**, née à Dampniat le 27 avril 1788, fille de Pierre Seignolles et Marianne d'Arondeau de Chabignac

Jean-Baptiste Serre est né à Brive le 25 germinal An 3 (14 avril 1795) fils de Louis Serre, cordonnier et de Anne Chanourdie.

Jean François Barot et Clara Serre ont eu aussi deux enfants (au moins) :

- **Agathe Barot**, née le 7 juin 1857, décédée le 30 octobre 1873 à Noailhac.
- **Louis Germain Barot**, né le 1^o janvier 1864 à Brive.

Jean François Barot est mort à Noailhac le 4 avril 1866.

Clara Serre est morte à Noailhac le 5 janvier 1891.

Les familles liées à Germain Barot depuis le 19^o siècle :

Famille Peyrode

1870-1871 : Une guerre oubliée

Jean BAZES du Génestal

Jean Bazes est né au Génestal de Noailhac le 23 août 1833. Il est le fils de **Jean Bazes** et de **Françoise Bourroux**

Enrôlé à Brive, il est soldat de deuxième classe au 6° régiment d'Infanterie, au 3° bataillon, à la 2° compagnie. Il est tué en Lorraine, à l'hôpital Saint Nicolas de Metz le 3 septembre 1870.

Extrait du registre des décès de la ville de Metz, Lorraine allemande :

Le 3 septembre 1870 à 4 heures du soir, par devant nous, Gabriel Gougeon, chevalier de la Légion d'Honneur, aux fonctions officielles de l'État Civil de la ville de Metz ont comparu Jean-Baptiste Thiery 24 ans et Léon Roller 21 ans tous deux gardes mobiles domiciliés à Metz à l'hôpital militaire, lesquels nous ont déclaré que Jean Bazes, soldat à la 2° compagnie du 3° bataillon du 6° régiment d'Infanterie, né en Corrèze, sans autres renseignements, est décédé aujourd'hui à 3 heures du matin à l'hôpital Saint Nicolas.



Jardin de l'ancien hôpital



Hôpital St Nicolas 1870 Metz prisonniers

Jean Bazes père né à Collonges le 2 pluviôse an 5, y meurt le 9 décembre 1873 à 75 ans.

Jean Bazes père a épousé à Noailhac le 1° mars 1824 **Françoise Bourroux** 26 ans née le 18 frimaire an 6 au Génestal de Noailhac, **fille de Jean Bourroux et de Anne Mesturoux.**

Martiale Bazet épouse **Antoine Dayre** le 2 février 1853.

Au 19° siècle, la famille **Bourroux** est liée par mariage :

Emeric Bourroux épouse Anne Fronti le 25 mai 1853

Hugues Bourroux épouse Jeanne Labrunie le 30 avril 1839

Emeric Bourroux épouse Catherine Sol le 4 juillet 1831

Marie Bourroux épouse Jean Foussat le 1° mars 1829

Hugues Bourroux épouse Jeanne Sol le 28 novembre 1820

Les familles liées à Jean Bazes au 19° siècle
Familles Dayre, Fronti, Labrunie, Sol, Foussat.

1870-1871 : Une guerre oubliée

Pierre BOURBON du Rieux

Pierre Bourbon est né au Rieux de Noailhac le 14 mars 1849. Il est le fils de **Jacques Bourbon et Françoise Fouillade** cultivateurs.

Il est inscrit à Brive sur la liste de la Garde Nationale mobile. Il combat dans l'Infanterie, au 1^o bataillon, 6^o compagnie. Il meurt le 12 janvier 1871 à l'ambulance N^o2 du Bourg Belé au Mans, Sarthe.

Extrait de l'un des registres de l'État Civil de la ville du Mans délivré sur papier libre



Rue du Bourg Belé

Le 14 janvier 1871, par devant nous, Alexandre Coupvent Desgravières, adjoint au maire de la ville du Mans, délégué pour remplir les fonctions d'officier d'État Civil ont comparu Louis Laperelle, 21 ans, séminariste et Clément Bellyle 36 ans, bonnetier, demeurant au Mans, rue du Bourg Belé et rue de l'Hôpital,

lesquels nous ont dit que Pierre Bourbon, 25 ans, garde mobile de la Corrèze, né à Noailhac le 12 mars 1845 fils de Jacques Bourbon et de Françoise Fouillade est décédé avant hier à 5 heures du matin à l'ambulance 2 du Bourg Belé.



Le Mans, Monument à la mémoire des tués en janvier 1871

Jacques Bourbon, le père de Pierre Bourbon est né à Ligneyrac le 30 mai 1820. Il est cultivateur au Rieux de Noailhac.

Il épouse à Noailhac le 5 février 1849 **Françoise Fouillade**.

Françoise Fouillade, la mère de Pierre Bourbon, est née à Orgnac de Noailhac le 6 février 1829, elle est la fille de **Jean Fouillade et de Françoise Bourdet**.

Jean Fouillade est né à Orgnac de Noailhac le 20 février 1792. Il est le **fils de Jean Fouillade et Anne Breuil** d'Orgnac de Noailhac.

Il épouse au Rieux de Noailhac le 18 juin 1826 **Françoise Catherine Bourdet** née à Sérilhac le 21germinal an 8 (11 avril 1800).

Les familles liées à Pierre Bourbon :

Familles Fouillade, Breuil

1870-1871 : Une guerre oubliée

François LAJOINIE de la Ramière

François Lajoinie est né le 29 mai 1845 à Nadaillac, Dordogne. Il est le **fil** d'**Etienne Lajoinie** et de **Marie Roland**.

François Lajoinie est sergent de 2° classe au 118° de ligne, matricule 3369. Il meurt au combat de Mont-Mesly le 30 novembre 1870 des suites d'une balle reçue dans la poitrine.

Extrait d'acte mortuaire 118° Régiment de ligne

Nous, soussigné Joseph Noël Demangeon, lieutenant trésorier au corps remplissant les fonctions d'officier d'État Civil certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'État Civil fait dans le territoire français pour le 118° Régiment d'Infanterie de ligne que le nommé Lajoinie François, sergent de 2° classe à la 5° compagnie du 2° bataillon au 118° régiment d'Infanterie de ligne, fils d'Etienne Lajoinie et de feu Marie Roland, natif de Noailhac canton de Meyssac Corrèze, signalé au registre matricule sous le numéro 3369 est décédé au combat de Mont-Mesly près de Paris, Seine à une heure et demie de l'après-midi par suite d'une balle reçue dans la poitrine le 30 novembre 1870 d'après la déclaration à nous faite aujourd'hui par les 3 témoins mâles et majeurs voulus par la loi.



Le Mont-Mesly à Créteil, Val de Marne



30 novembre 1870: Bataille du Mont-Mesly

Les **Lajoinie** sont de nouveaux habitants de Noailhac, ils viennent de Nadaillac et sont installés à La Ramière.

Il y a le **père de François, Etienne Lajoinie**, né en 1800 à Nadaillac, Dordogne, mort aux Stranières de Noailhac le 7 août 1879.

La mère de François, Marie Roland, née en 1807 à Nadaillac, Dordogne, morte aux Stranières de Noailhac le 19 juillet 1863.

Le frère de François, Jean Lajoinie né le 15 octobre 1827 à Nadaillac, Dordogne, a épousé à Noailles le 6 octobre 1861 **Jeanne Taussat** née à Noailles le 28 décembre 1831. Ils sont cultivateurs à La Ramière de Noailhac.

Ils n'ont apparemment pas de lien direct avec les **Lajoinie** de La Rougerie.

Les familles liées à François Lajoinie :
Famille Faurie

1870-1871 : Une guerre oubliée

Etienne **LIGNEYROUX** de la Rougerie

Etienne Ligneyroux est né le 15 octobre 1836 à La Rougerie de Noailhac.. Il est le **fil** de **Guillaume Ligneyroux** maître tailleur à la Navarie et de **Madeleine Lafon**, propriétaire cultivatrice.

Il est soldat d'Infanterie, au 2° bataillon, à la 5° compagnie. Il meurt prisonnier en Allemagne à Buderich le 30 novembre 1870. Son décès est inscrit à l'État Civil de Noailhac en 1872 seulement.

Extrait de décès de la mairie de Buderich

le 1° décembre 1870, à 10 heures du matin, ont comparu devant moi, Henri Arentroth, maire de Buderich, Michel ROTH, 38 ans, prisonnier de guerre, adjudant français à l'Île de Buderich et Joseph Thomas Gomet, 42 ans, maréchal des logis chef, même résidence, ont certifié que Etienne Ligneyroux, prisonnier de guerre, fils de Guillaume Ligneyroux et Madeleine Lafon, soldat d'infanterie, 2° bataillon,



Prisonniers de guerre en Allemagne 1870



Buderich bahnhofstrasse

5°compagnie, 34 ans est décédé le 30 novembre 1870 à 9 heures du soir à l'Île de Buderich.

Fait à la mairie de Buderich le 3 août 1872, vu à Berlin le 1° octobre 1872 par l'ambassadeur de France.

Le père d'Etienne, Guillaume Ligneyroux est né à La Coût de Noailhac le 22 pluviôse an 13 (11 février 1805), il est le **fil** de **Pierre Ligneyroux** et de **Pétronille Delpeuch**. Il épouse à Noailhac le 2 novembre 1830 **Madeleine Lafon**.

La mère d'Etienne, Madeleine Lafon est née à Louba de Noailhac le 25 germinal an 12 (15 avril 1804) **fil**le de **Jean Lafon** et de **Catherine Lachambre**.

Etienne a un frère et deux sœurs.

- **Jean Ligneyroux** né à Noailhac le 14 juin 1831, installé à Turenne.
- **Toinette Ligneyroux** née à Noailhac le 24 janvier 1840, épouse **Léonard Souleille** de Grenier de Noailhac.
- **Jeanne Ligneyroux** née le 9 février 1843, épouse **Jean Louradour** de Ligneyrac.

Les familles liées à Etienne Ligneyroux : (Les Ligneyroux sont à Noailhac depuis au 1636, ils sont encore là en 1910 à la Rougerie)

Familles Lafond, Delpeuch, Gouygou

1870-1871 : Une guerre oubliée

Jacques SOL des Crêbes

Jacques Sol est né le 25 novembre 1849 aux Crêbes de Noailhac, deuxième du nom. Il est cultivateur. Il est **le fils de Pierre Sol et d'Antoinette Bonneval**.

Il est inscrit sur le registre du contingent de Brive, dirigé sur le 99° de ligne, immatriculé 5334 le 13 août 1870.

Porté disparu le 2 décembre 1870 et depuis cette époque, toutes les recherches auxquelles il a été procédé pour découvrir son sort sont demeurées infructueuses. Acte de disparition émis par le 22° régiment d'infanterie.



Le père de Jacques Sol, Pierre Sol est né au bourg de Noailhac le 19 messidor an 12 (8 juillet 1804), il est **le fils de Jean Sol et de Marie Arnal** de Noailhac.

Son Parrain est Pierre Sol de Rignac

Sa marraine est Jeanne Brunerie du Foussat.

Pierre SOL épouse Antoinette Bonneval à Turenne le 11 juin 1828.

Antoinette Bonneval est née à Turenne le 5 septembre 1804, elle est **la fille de Louis Bonneval et de Françoise Lachambre**, cultivateurs à Gondres de Turenne.

Pierre Sol et Antoinette Bonneval ont eu au moins 3 enfants.

Baptiste Sol né à l'Archassal de Noailhac le 8 novembre 1838

Parrain : Baptiste Claux

Marraine : Philippine Bonneval tante de Turenne

Madeleine Sol née à L'Archassal le 7 octobre 1841

Parrain: Jean Vergne parent de Courlat

Marraine : Madeleine Lafon de La Rougerie

Jacques Sol le soldat disparu né en 1849.

La famille Sol est très ancienne à Noailhac, on note Pierre Sol en 1517, propriétaire au bourg, trois frères : **Pierre, Jacques et Jean Sol en 1747, un Jacques Sol** est enterré dans l'église en 1767, **Jacques Sol** à Rignac et **Jean Sol** à La Rougerie en 1831 etc.

Au 19° siècle, ils sont liés à de nombreuses familles de Noailhac :

Familles Bazes, Feix, Vergne, Labrunie, Valen, Bourroux, Coudre, Serrager, Faure, Chabreyroux, Marcelin, Ardaillou etc...

1870-1871 : Une guerre oubliée

La conscription par tirage au sort, instituée à la Révolution (1798) par la loi Jourdan-Delbrel

Le recrutement de jeunes gens est nécessaire pour compléter les troupes de volontaires qui constituent l'armée professionnelle. Selon les nécessités, les conscrits, ceux qui ont 20 ans, sont appelés à effectuer un service militaire de 5 ans. Sont exemptés les réformés, les hommes de moins de 1m54, ceux qui ont des problèmes de santé, les hommes mariés ou veufs avec enfants. Au mois de février, les jeunes gens de 20 ans se rendent à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture pour le tirage au sort. Chacun tire un rouleau de papier portant un numéro. Les numéros les plus bas partent à l'armée, les plus élevés restent.



Les familles les plus riches achètent un remplaçant par contrat passé devant notaire. A Noailhac, on trouve 3 mentions de remplacement dans le registre matricules de 1870 :

- **Jean-Baptiste Jarrige** fils de Pierre Jarrige et Jeanne Fex, né le 19 décembre 1847 à Noailhac remplace **Jean Eneau** de la Charente Intérieure. Enrôlé au 1^o régiment d'infanterie, il est cuirassier en 1872 et gendarme à cheval en 1874.

- **Thomas Galbert**, résidant à Noailhac, né le 1^o août 1847 en Charente remplace **Pierre Bourbon** de Ligneyrac (pas celui de Noailhac) classe 68. Il meurt de la typhoïde à l'hôpital de Tulle en 1869.

- **Alexandre Mesturou** fils de Jean Mesturou et de Toinette Laporte, né le 5 août 1847 à Noailhac, incorporé au 1^o régiment d'infanterie en remplaçant de **Jean Beauvain** de la classe 1867 de la Creuse.

Les jeunes gens considèrent la conscription comme un rite de passage de la jeunesse à l'âge adulte. Ils conservent le numéro sur des supports décorés, des cocardes vendus à la sortie du tirage.

	Durée du service	Mauvais numéros	Bons numéros
1803 - 1872	Tirage au sort : certains partent, d'autres ne partent pas. Possibilité d'acheter un remplaçant. Autant de numéros que de conscrits. Conscrits : année de naissance + 20	Selon le contingent nécessaire, les numéros les plus bas partent, bons pour le service	Numéros les plus élevés au-delà du contingent fixé, ils ne partent pas.
1873 - 1889	De un à cinq ans en fonction du tirage	Cinq ans de service, première portion du contingent pour les numéros les plus bas.	Un an de service, deuxième portion du contingent pour les numéros les plus élevés.
1890 - 1905	3 ans pour tous les numéros déterminent l'unité d'affectation		



A partir de 1905, suppression du tirage au sort, 2 ans de service militaire pour tous.

1870-1871 : Une guerre oubliée

*La guerre est déclarée le 19 juillet 1870.
Les préoccupations du conseil municipal de Noailhac
sont les suivantes :*

13 février 1870.

- La séance est consacrée aux prévisions de budget pour 1871.
- les villages de Pouch et de Lestrade ayant été annexés, des élections municipales devront avoir lieu.
- La commune souscrit un emprunt pour la construction d'une fontaine.
- Le maire Valen et le curé Chieze sont d'avis d'accueillir gratuitement à l'école les élèves dont les parents ne peuvent pas payer la scolarité.

19 juin 1870.

- Changement des dates des foires de Cressensac, création de 5 foires à Cazillac, le Conseil Municipal demande la création de 5 foires aux Quatre-Routes.
- Bail fait par la commune à Monsieur Saule pour une maison avec jardin au bourg, pour loger l'institutrice.

18 septembre 1870.

Joseph Valen, maire, installe le Conseil Municipal. Théodore Crozat, adjoint, Eienne Mournat, Pierre- Joseph de la Meschausee, Jean-baptiste Delpeuch, François Darliguy, Etienne Berger, Jean Chastant, Pierre Delprat, Jacques Labrunie, Pierre Larbre, Joseph Soustrot, sont conseillers municipaux. Secrétaire : François Darliguy.

Décret du gouvernement de la défense nationale du 22 octobre 1870.

Convocation des plus imposés de la commune en nombre égal à celui des conseillers municipaux. Jean Alvitre, Jean Beylie, Armand Boudrie, Jacques Chabreyroux, Pierre Foussat, Jean Labrunie, Jean Mons, Antoine Serrager.

- Le décret dispose que les gardes nationaux seront habillés, armés, et soldés par l'État, au moyen de contingent fourni par la commune et le département.
- Les mobiles seront versés provisoirement dans la Garde Nationale mobilisée.
- Il doit être formé dans chaque département des batteries d'artillerie.
- Les dispensés à titre de soutien de famille seront incorporés dans la garde nationale mobilisée.
- Le Conseil Général de la Corrèze a voté un emprunt de 500 000 francs (sur les 1 500 000 francs de la dépense évaluée), le surplus sera à la charge des communes.

1870-1871 : Une guerre oubliée

17 novembre 1870.

Réunion du Conseil Municipal et des plus imposés de la commune : Jean Belie, Armand Boudrie, Jean Fouillade, Pierre Foussat, Barthélémy Hugonie, Etienne Lajoinie, Jean Mons, Antoine Serrager, Jean Serre (abs Jean Alvitre, Jacques Chabreyroux, Jean Labrunie).

La somme à la charge de la commune de Noailhac est de: 3136 francs.

« Dans les circonstances présentes, devant l'invasion qu'il faut repousser, La Patrie en danger, qu'il s'agit de sauver, l'honneur français, que nous devons défendre à outrance, c'est un devoir sacré d'apporter au gouvernement si énergique et si dévoué dans son œuvre de défense tous les moyens d'assurer notre salut !

Chacun, sans hésiter, apportera son tribut. Mais si ce sacrifice est facile pour les gens fortunés, il sera lourd pour nos cultivateurs déjà si éprouvés.

Aussi le gouvernement de la Défense Nationale, plein de sollicitude pour les classes moyennes a-t-il cherché et trouvé le moyen de rendre moins onéreux cet impôt de l'indépendance française. » (Valen)

Avec l'augmentation d'impôts, on propose un emprunt garanti par l'Etat à 5 % au porteur.

30 novembre 1870.

Les habitants dont les noms suivent ont déclaré vouloir prêter les sommes suivantes.

1 – François Delprat.....	1000 fr
2 – Mr leotard de Turenne.....	300
3 – Jules Meyjurou.....	200
4 – Mme Veuve Meyjurou de Meysac.....	200
5 – Etienne Berger.....	200
6 – Mr Mournat, propriétaire.....	200
7 – Armand Boudrie.....	200
8 – Théodore Crozat.....	100
9 – Jean Chastanet.....	100
10 – Mr Leygonie de la Bertine de Saillac...	100
11 – Mr Claux fabricant de meules.....	100
12 – Eugène Meyjurou.....	100
Total	2800 francs

2 mars 1871

Le maire expose qu'il n'y a aucune question à l'ordre du jour. En conséquence, après quelques instants d'entretien sur les intérêts de la commune, la séance est levée.

La guerre franco-allemande se termine le 10 mai 1871, aucune mention sur le compte-rendu du Conseil Municipal.

11 mai 1871

Installation du Conseil Municipal
Conseil municipal élu le 30 avril et le 7 mai 1871

- 1 – Pierre Valen, maire, de la Cisterne
- 2 – François Delprat, adjoint, du bourg.
- 3 – Etienne Berger du bourg

1870-1871 : Une guerre oubliée

- 4 - Jacques Labrunie de Favart
- 5 - Etienne Mournat de Salaban
- 6 - Joseph Soustrot du bourg
- 7 - Jean-Baptiste Delpeuch de Fosse
- 8 - Pierre Larbre d'Ornac
- 9 - Pierre-Joseph de la Meschausee de La Coste
- 10 - François Darliguie de Lom
- 11- Pierre Théodore Crozat de la Rougerie
- 12- Henri Delmas de La Magerie

21 mai 1871

Madame Jeanne Dufour, épouse de Jacques Chabreyroux, huissier, demeurant à Brive, a légué par testament du 14 avril 1870, à la commune de Noailhac, pour être employée à l'établissement de la conduite d'eau pour la fontaine du bourg, une somme de 400 francs, payable dès que la commune sera en état de la recevoir.

25 Juin 1871

Prévision des dépenses concernant le traitement de l'instituteur et celui de l'institutrice.

Dépenses pour l'entretien des chemins.

La veuve Mayjurou de Meyssac propose de canaliser à ses frais l'eau qui déborde de la fontaine de la place vers le lavoir qui se trouve près de sa maison au lieu-dit Cabreyret, à condition que l'eau qui déborde du lavoir lui appartienne. Elle se charge d'établir un garde-fou pour protéger la chaussée et éviter les dangers aux enfants.

19 novembre 1871

Approbation du budget

7 juillet 1872

Approbation d'un projet de pont en maçonnerie sur la Tourmente au fond du bourg.

10 novembre 1872

A cause du dernier orage, nécessité de réparer le pont de la Cysterne et le mur de soutènement sur la route de Lanteuil à L'Hôpital Saint Jean.

Aucune décision ni remarque concernant la guerre et les morts de la commune ne se trouve dans le compte-rendu des actes du Conseil Municipal de Noailhac.

On peut aussi souligner que les Noailhacois sont passés de l'empire de Napoléon III à la 3^e République proclamée le 4 septembre 1870 sans aucune mention dans le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

1870-1871 : Une guerre oubliée

Une trace de la guerre de 1870-1871 dans l'église

La mystérieuse inscription dans la nef de l'église, sur le mur de droite, est toujours perceptible. Lors de la restauration du monument historique, en 2017, ces lambeaux de papier avaient été repérés sur les enduits et entourés d'un trait discret par Vladimir Halalau, le peintre chargé des décors, avec l'accord de l'architecte en chef.



Une première hypothèse avait alors été émise : ces bribes de texte ancien semblant dater des années 1870, laissaient supposer qu'il s'agissait d'avis communaux que l'on pouvait à cette époque afficher à l'intérieur des églises.

On peut lire quelques mots : «...les départements... quartier général de Versailles - 187. - ...S FAVRE - ...onvoquée à Bo... ». Ce document semblait donc relater des événements liés au conflit de 1870-1871 avec la Prusse. C'est en effet Jules Favre qui négocia avec Bismarck les conditions de l'armistice signé le 28 janvier 1871 à Versailles.

Quelques mois plus tard, cette interprétation était corroborée. À la fin des travaux de l'église, des objets stockés à la mairie ont été remis à leur place. C'est ainsi que les cadres du chemin de croix, ont révélé au dos, sous la cartoline très endommagée, des journaux anciens, souvent déchirés et partiellement détruits par l'humidité. L'examen du tableau qui se trouvait dans la nef, à droite, à un endroit très abimé par les infiltrations d'eau, a permis de retrouver une partie de la première page du journal « La Province » qui correspondait à la trace sur les enduits. La forte humidité du mur avait altéré la première feuille qui masquait l'arrière du cadre, dégageant ainsi le papier journal qui avait fini par se coller partiellement au mur,

laissant un témoignage un peu surprenant dans ce lieu...



1870-1871 : Une guerre oubliée



Malgré les manques, il était alors possible, grâce aux restes du journal, d'identifier un texte particulièrement intéressant, publié en première page : « **la Convention d'Armistice entre M. le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération germanique, stipulant au nom de S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, et M. Jules Favre, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement de la Défense nationale, munis de pouvoirs réguliers** ».

L'armistice était annoncé le 28 janvier 1871 au Journal officiel et les clauses de l'armistice publiées le lendemain dans la presse.

Les quelques mots lisibles sur le mur (**en couleur dans le texte ci-dessous**), correspondaient aux deux derniers articles : la fin de l'article 14 et une partie de l'article 15.

ARTICLE 14

Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre. Dans ce but, les autorités françaises remettront, dans le plus bref délai, des listes nominatives des prisonniers de guerre allemands aux autorités militaires allemandes à Amiens, au Mans, à Orléans et à Vesoul. La mise en liberté des prisonniers de guerre allemands s'effectuera sur les points les plus rapprochés de la frontière. Les autorités allemandes remettront en échange, sur les mêmes points, et dans le plus bref délai possible, un nombre pareil de prisonniers français, de grades correspondants, aux autorités militaires françaises. L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que les capitaines de navires de la marine marchande allemande, et les **prisonniers** français civils qui ont été **internés en** Allemagne.

ARTICLE 15

Un service postal pour des lettres non cachetées sera organisé entre Paris et **les départements**, par l'intermédiaire du **quartier général de Versailles**.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu de leurs signatures et de leur sceau les **présentes conventions**.

Fait à Versailles, le vingt-huit **janvier mil huit cent soixante** et onze (**1871**)

Signé : Jules **Favre Bismarck** »



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Janvier 2023

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices et rédacteurs Antoine Lamagat, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Dominique Mézan, Caroline de Paysac, Emilie Léonard

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 9 décembre 2022. Il a été imprimé le 20 décembre 2022

